

VILLE DE WINNIPEG

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE DE L'AGENT OFFICIEL

DOIT ACCOMPAGNER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DU CANDIDAT*

* À noter : Le présent formulaire doit être rempli au complet, signé par l'agent officiel et déposé auprès du fonctionnaire électoral principal.

Chaque candidat doit désigner un agent officiel qui recevra les contributions et autorisera les dépenses électorales.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'agent officiel nommé cesse de remplir ce rôle, le candidat inscrit doit en nommer immédiatement un autre et en informer par écrit le fonctionnaire électoral principal.

À titre d'agent officiel, je reconnaiss qu'il m'incombe de veiller à ce que :

1. des registres appropriés des contributions et des dépenses électorales soient tenus;
2. les contributions soient déposées dans le ou les comptes indiqués sur le formulaire d'inscription du candidat et qu'elles soient utilisées uniquement aux fins de la campagne électorale;
3. les reçus appropriés soient délivrés;
4. l'état financier audité que prévoit le paragraphe 21(1) du *Campaign Expenses and Contributions By-law* (règlement municipal sur les dépenses et les contributions électorales) soit préparé;
5. les livres comptables de la période de campagne soient conservés pendant une période de deux ans à compter du jour du scrutin.

Nom de l'agent officiel au complet :

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom du candidat au complet :

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom du quartier électoral (candidats au Conseil municipal)

J'accepte d'agir à titre d'agent officiel du candidat indiqué ci-dessus et je suis conscient des obligations associées à ce rôle.

SIGNATURE DE L'AGENT OFFICIEL

DATE : (AAAA-MM-JJ)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec :Sherwood Armbruster, directeur des projets spéciaux, par téléphone, au 204-986-7650, ou par courriel, à sarmbruster@winnipeg.ca